



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Communiqué de presse

**Projet de parachèvement de l'autoroute 19 : Le Conseil régional de l'environnement de Laval accueille favorablement le Rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**Laval, le 12 mars 2015** – Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval remercie l'équipe du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour la qualité de son rapport. Le CRE de Laval accueille favorablement les avis et la conclusion du Rapport du BAPE et est heureux de l'importance accordée à la conservation des milieux naturels et aux compensations, aux transports collectif et actif ainsi qu'à la pollution sonore, de l'air et à la vitesse de la circulation.

Par contre, le CRE de Laval considère que ce projet doit être analysé dans une perspective beaucoup plus large (régional et métropolitain), et qu'il est regrettable de constater que l'on veuille se limiter à des voies réservées au transport collectif et à une piste multifonctionnelle seulement entre les autoroutes 640 et 440. Pour le CRE de Laval, il serait très important de se rendre aussi jusqu'à Montréal en transport collectif et actif !

Le CRE de Laval soutient que le ministère des Transports du Québec (MTQ) doit retourner inévitablement à sa table à dessin pour élaborer un meilleur concept en matière de transport. Dans une perspective de développement durable, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) doit être mobilisé dans ce projet et s'assurer que le MTQ tienne compte de la *Loi sur le développement durable* et plus particulièrement *l'art. 6 et ses 16 principes*. Le CRE de Laval réitère que ce projet de parachèvement ne règlera pas le problème de congestion routière et de fluidité du transport à moyen et long terme sur cet axe routier. Nous nous interrogeons également sur le coût de ce projet (évalué à près de 600 millions de dollars) en pleine période d'austérité gouvernementale.

*« Partout dans le monde, les villes sont en réflexion. Elles tentent de réduire les gaz à effet de serre, la pollution, la congestion. Elles cherchent des solutions. L'important est de valoriser la ville, ce que l'on ne peut tout simplement pas faire en misant sur l'automobile et en augmentant la capacité routière ».* Madame Catherine Trautmann, ancienne mairesse de Strasbourg.

L'aménagement du territoire doit se réaliser en respectant la capacité de support des écosystèmes et la capacité de payer des Québécoises et des Québécois tout en favorisant et en encourageant un réel développement durable.

En conclusion, le CRE de Laval espère que le MDDELCC ira de l'avant avec les avis contenus dans le Rapport du BAPE. Le CRE de Laval souhaite aux les Lavallois et Lavalloises un boulevard urbain entre l'autoroute 640 et Montréal et aspire à voir se développer à court et moyen terme un réel réseau de voies réservées pour les transports collectif et actif ainsi que pour le covoiturage sur tout le réseau autoroutier et les grands boulevards de la grande région métropolitaine de Montréal.

-30-

Source : Guy Garand  
Directeur général  
Conseil régional de l'environnement de Laval